

LES MISSIONS DU RÉFÉRENT HARCELEMENT MORAL ET SEXUEL



Dates à définir



Réalisable en entreprise ou dans nos locaux



Participants :
Min : 3 pers
Max : 10 pers



Prérequis :
aucun



Durée : 7h

LES COMPETENCES VISEES :

- S'approprier la législation sociale en matière de harcèlement sexuel, moral et agissements sexistes
- Adopter la bonne posture face à un signalement
- Acquérir les compétences relationnelles et sociales pour assurer le rôle de référent et pouvoir mettre en œuvre les actions de prévention et d'adaptation nécessaires

PÉDAGOGIE ET ÉVALUATION :

Apports théoriques
Cas pratiques
Retours d'expérience
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation

PUBLIC :

Les référents harcèlement en entreprise, le service RH, les membres du CSE...

BESOINS SPÉCIFIQUES: Pour les personnes ayant besoin d'aménagements spécifiques (pédagogique et/ou matériel), nous vous invitons à nous contacter.

OBJECTIFS

- Définir la notion Harcèlement moral et sexuel et le situer au sein des risques psychosociaux.
- Connaître les dispositions réglementaires en matière de Harcèlement moral et sexuel et d'agissements sexistes
- Identifier les différents acteurs de prévention (internes et externes)
- Comprendre les éléments caractéristiques d'une situation de harcèlement et les différentes étapes d'un signalement
- Identifier les actions de prévention et de communication à mettre en œuvre

PROGRAMME

Le Référent harcèlement, qui est-ce ?

- L'apport de la Loi du 5 sept 2018
- Référent RH et Référent CSE
- Les modes de désignation
- Les moyens d'actions propres du référent

Définir les différents types de violences

- Quelles définitions, quelles différences.
- Situer le harcèlement au sein des risques psychosociaux.
- Cas particulier du harcèlement moral

Maîtriser le cadre juridique du harcèlement sexuel en entreprise

- Connaître les différentes règles applicables
- Connaître les obligations de l'employeur
- Connaître le barème de sanctions possibles

Identifier un cas de harcèlement sexuel

- Repérer les signaux d'alerte
- Que faire lorsque le signalement est fait par une tierce personne ?
- Comment orienter la victime. Comment aborder le sujet avec le harceleur suspecté ?

Réagir face à un cas de harcèlement sexuel : adopter la bonne posture

- Quelle procédure suivre en cas de signalement d'un harcèlement sexuel ?
- Focus sur la bonne posture à adopter lors de l'entretien avec le harceleur et le harcelé présumé
- Transférabilité de la procédure en cas de harcèlement moral

Les actions de prévention et de communication

- Etablir une procédure de signalement et de traitement
- Proposition d'une action de prévention et de communication à réaliser dans l'entreprise



MÂAT
FORMATION

contact@maat-prevention.com
07 80 95 57 43